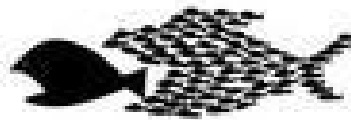


CAISSE DE GRÈVE 09

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT



UNE CAISSE DE GRÈVE C'EST QUOI ?

Le mouvement de lutte sur les Retraites prend des formes multiples mais c'est par la grève totale ou des arrêts de travail ponctuels que de nombreux salarié-es de tous secteurs public et privés s'inscrivent dans cette lutte. La caisse de soutien ne vise pas à se substituer aux solidarités internes des entreprises ou des syndicats mais à apporter un soutien financier à toutes celles et ceux qui ne peuvent en bénéficier. Elle permet aussi à tous ceux qui ne peuvent pas se mettre en grève d'exprimer leur solidarité de façon tangible avec les grévistes.

QUI CONTRÔLE CE MOUVEMENT D'ARGENT ?

En accord avec les organisations syndicales Solidaires Ariège, CNT Ariège et l'Assemblée générale des grévistes du Couserans, un compte a été ouvert avec l'association **Fonds d'action**, permettant de suivre les collectes et le reversement de fonds. Nous avons désigné deux personnes qui contrôlent ce compte : par la réception des dons en espèces et des chèques, et l'alimentation des tableaux de suivi. Nous travaillons dans l'entente et le respect.

QUI PEUT DONNER ? COMBIEN ET COMMENT DONNER ?

Qui ? Toutes et tous. L'anonymat des donneuses et donneurs sera respecté.

Combien ? La somme à donner est libre et peut être renouvelée.

Comment ? Chèques bancaires à l'ordre de « **Fonds d'action Caisse de grève 09** ». Des **dons en ligne** sont également possibles sur www.caisse-solidarite.fr, choisir « Caisse de grève 09 ».

Des **dons en espèces** sont possibles lors des manifestations ou des actions, nous tiendrons un point fixe de collecte clairement identifié, avec un comptage en commun des sommes collectées qui seront ensuite versées sur le compte ouvert.

Adresses postales retenues pour envois des dons / chèques :

Solidaires Ariège 21 rue des Chapeliers 09000 FOIX

SUR QUELS CRITÈRES et COMMENT SONT REVERSEES LES SOUTIENS ?

Le principe de soutien financier retenu est d'apporter une compensation financière partielle aux journées de grèves complètes perdues par les salarié-es ariégeois-es.

Dans la limite des fonds en caisse, une somme forfaitaire par journée de grève, plafonnée à 28€/jour (on peut demander moins), sera reversée par chèque.

L'anonymat des bénéficiaires est garanti en dehors d'une liste des salarié-es qui sera établie et gérée de façon croisée par les représentants des organisations syndicales dûment désignés. Ceci afin de permettre une redistribution des soutiens la plus large possible.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE SOUTIEN ?

Les demandes de soutien doivent être adressées aux mandatés lors des manifestations et des actions : **barnum Solidaires**, ou à **Patate 2000** à St Girons ou au **local Solidaires** à Foix. Chaque fin de mois, le montant du chèque de soutien sera calculé en fonction des fonds disponibles et du nombre de demandes. Les chèques seront remis chaque dernier vendredi du mois. Les demandes déposées le dernier vendredi ne pourront être traitées que le mois suivant.

Contacts : solidaires09@free.fr / cnt.09@cnt-f.org

CAISSE DE GRÈVE 09

Demande de dédommagement

Nom :	Prénom :
Ville :	Code postal :
Téléphone portable :	
Adresse mail :	
Métier / Employeur :	

Journées de grève effectuées :	Somme demandée (28€ / jour max)
-- Janvier 2023:	
-- Février 2023:	
-- Mars 2023:	
-- Avril 2023 :	
-- Mai 2023:	
-- Juin 2023 :	
Total →	

Dédommagement/secours obtenu par ailleurs (syndicat) : NON / OUI

Montant :

Je, soussigné ...

certifie l'exactitude de ces déclarations.

Fait à ...

le : ...

Signature :